



**Observations du Directeur général
Commission du programme, du budget et de l'administration
292^e session du Conseil d'administration**

Genève
17 mars 2005

Monsieur Philippe Séguin, Président du Conseil d'administration,
Monsieur Marc Blondel, porte-parole du groupe des travailleurs,
Monsieur Bokkie Botha, porte-parole du groupe des employeurs,
Mesdames et Messieurs les représentants des membres gouvernementaux du Conseil
d'administration,

Chers amis,

La semaine dernière, nous avons eu une discussion éclairante sur mes propositions de programme et de budget pour 2006-07. C'était le point d'arrivée d'un long processus de consultation qui a commencé il y a presque deux ans, s'est intensifié pendant et après la session de novembre dernier du Conseil d'administration, et nous amène à la réunion d'aujourd'hui.

Ces discussions et ces consultations ont été très précieuses pour définir le cours de notre Organisation durant la prochaine période biennale, dans le cadre du travail décent comme objectif global. Je crois pouvoir dire au nom de tous que nous ne sommes plus si loin d'atteindre un programme et budget équilibré, répondant aux besoins de nos mandants et aux aspirations de tous ceux qui sont concernés par le monde du travail.

Beaucoup ont appuyé l'orientation stratégique des propositions que je vous ai soumises et je tiens à vous en remercier.

J'ai répondu à la discussion générale la semaine dernière et je vais maintenant traiter des questions financières.

Au cours de la discussion, vous avez été nombreux à approuver et à prôner l'adoption de ma proposition d'une croissance réelle de 4,3 pour cent du budget ordinaire; parmi vous, il y avait notamment le groupe des travailleurs, le groupe des gouvernements africains et plusieurs membres des groupes des Amériques et de l'Europe. Le groupe des employeurs n'y a pas paru opposé, à partir du moment où cela était bien expliqué. D'autres ont demandé que les propositions figurant dans la partie IV soient restreintes et hiérarchisées, mais ont soutenu l'idée d'une croissance réelle là où cela se justifiait pleinement.

Cet appui suppose, dans bien des cas, un réel sacrifice économique de votre part, et je suis touché de la confiance que vous manifestez dans la valeur du travail de notre

Organisation et de votre disposition à assumer une charge financière accrue. Merci de votre engagement.

Au cours du processus, l'ensemble des pays en développement ont demandé, et en cela ils ont été appuyés par beaucoup d'autres, que l'on préserve les budgets régionaux; le travail décent pour les jeunes a suscité une forte adhésion générale de même que la nécessité de tenir la session maritime de la Conférence.

Dans le même temps, les plus gros contributeurs ont indiqué clairement que leur situation économique ne leur permettait pas d'approuver le niveau proposé de budget.

Ils ont demandé à plusieurs reprises que l'on opère des coupes importantes. Mais, même dans ces cas, les commentaires sur nos travaux ont été encourageants et les propositions qui ont été faites visaient à protéger, voire à renforcer, nos programmes techniques fondamentaux.

Je comprends les difficultés financières qui ont été mises en avant, j'apprécie à sa juste valeur l'approche positive dont on a témoigné et je souhaite la préserver dans toute la mesure possible.

Comme vous le savez, économies et surcroît d'efficience ont été les maîtres-mots de mon action depuis que je suis Directeur général. Nous n'avons cessé de transférer des volumes non négligeables de ressources de la rubrique administrative aux secteurs techniques et aux régions qui fournissent des services directs aux mandants. La même voie a été suivie dans les propositions qui vous sont présentées, avec des économies dans divers domaines totalisant 18,3 millions de dollars.

J'ai engagé d'intenses consultations tant avec les mandants qu'au sein du Bureau pour essayer de trouver le juste équilibre entre la demande de protéger et d'accroître les ressources pour certaines activités et la demande d'opérer des coupes sombres. Comme vous pouvez l'imaginer, cela n'a pas été facile. J'espère que vous appréciez tous l'effort honnête déployé par le Bureau pour vous soumettre une proposition exploitable.

Répondre à vos priorités

Permettez-moi d'aborder en premier les ajustements positifs qui répondent aux grandes priorités que vous avez identifiées.

La décision clé qui se présente à vous est de rétablir à 100 pour cent le financement prévu pour les régions. Je n'approfondirai pas ce point qui est pour moi une priorité constante. Nous faisons en sorte de garantir, à nouveau, qu'en dépit d'une situation budgétaire contrainte on ne touche pas aux ressources disponibles pour servir nos mandants aux niveaux national et régional.

Je prends note de l'ampleur du soutien que vous avez manifesté dans vos débats à l'égard des questions relatives à l'emploi et, plus particulièrement, l'emploi des jeunes. Je propose donc que le 1,9 million de dollars d'augmentation des ressources du budget ordinaire destiné aux régions pour atteindre un financement à 100 pour cent soit ciblé sur un programme d'initiatives tripartites pour le travail décent des jeunes. L'élaboration des détails de cette initiative tripartite, y compris un cadre axé sur les résultats, fournirait une base de suivi très concrète pour la discussion de la promotion de l'emploi des jeunes à la Conférence internationale du Travail cette année. Cela répondrait non seulement aux demandes des mandants mais aussi à cet objectif clé du Millénaire pour le développement qui relève sans conteste de notre mandat et qui sera examiné par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre.

Une autre demande essentielle concernait la nécessité d'assurer le financement de la Conférence maritime. Sur ce point-là aussi, je suis entièrement d'accord. Les travaux préparatoires entrepris, malgré la complexité des problèmes qui restent à résoudre, montrent à quel point cette entreprise normative pourrait revêtir une importance historique. La consolidation des conventions maritimes est un exercice novateur tant sur le plan du dialogue social que des méthodes modernes d'élaboration des normes.

Je vous ai donc proposé d'inscrire au budget ordinaire 2,4 millions de dollars afin que puisse être tenue une Conférence maritime moins onéreuse. Nous continuerons à rechercher des ressources extrabudgétaires qui permettraient la tenue d'une conférence bénéficiant de toutes les ressources que cet important sujet mérite et qui pourraient contribuer à son suivi.

Un fort soutien s'est également exprimé en faveur des trois initiatives focales proposées concernant les zones franches d'exportation, la responsabilité sociale des entreprises et l'économie informelle. Certains d'entre vous ont demandé pourquoi aucune ressource n'était affectée à ces initiatives.

Comme expliqué dans le programme et budget et dans ma propre préface, la gestion de chacune des initiatives relèvera de la responsabilité d'un secteur technique, mais elles seront mises en œuvre de manière intégrée grâce à l'utilisation de ressources affectées à toutes les unités pertinentes du BIT au siège et dans les régions.

Cela sera organisé dans le courant de cette année et deviendra pleinement opérationnel lorsque ce budget sera mis en œuvre. Toutes ces informations vous seront communiquées lorsque le Bureau fera rapport sur l'exécution du programme. Permettez-moi de souligner en particulier l'importance que le groupe des travailleurs a accordée à nos travaux sur les zones franches d'exportation. Ses commentaires sur l'élaboration de cette initiative ont été pleinement pris en compte.

La suppression de la couverture par le *Compte rendu provisoire* des débats en plénière de la Conférence internationale du Travail a suscité quelques inquiétudes. Compte tenu de la situation budgétaire, je n'ai pas rétabli la totalité des ressources affectées, mais je propose qu'un enregistrement numérique des débats de la Conférence soit effectué et qu'il soit disponible sur DVD pendant la session et par la suite, le budget prévu s'élevant à 250 000 dollars. Si cette expérience échouait, nous pourrions réexaminer ultérieurement le système en place.

Je souhaiterais signaler deux postes du budget ordinaire dont les ressources n'ont pas été réduites malgré les pressions exercées: la coopération technique et le Centre de Turin.

Enfin, permettez-moi de dire que je considère que les programmes par pays pour un travail décent sont un moyen pour nous de poursuivre le dialogue sur les priorités au plan national. Dans chaque pays, les mandants seront en mesure d'exercer une influence sur le travail effectivement accompli pendant l'exécution du programme et budget. Nous vous ferons ensuite rapport sur l'utilisation stratégique des ressources.

Où faire des économies dans un budget restreint?

Je dois en venir maintenant à la question difficile de savoir comment nous pouvons réduire le niveau du budget. Pour formuler mes propositions dans ce domaine, je me suis inspiré d'un grand nombre des idées que vous avez formulées pour réaliser des économies, des échanges que nous avons eus sur leur faisabilité respective à ce stade, et j'ai établi des priorités comme vous me l'aviez demandé. Il me fallait en outre protéger, voire améliorer si possible, nos capacités fondamentales de servir nos mandants. Mais je me suis surtout

efforcé de répondre autant que possible aux demandes des principaux bailleurs de fonds qui souhaitent une «diminution substantielle» du niveau du budget.

Par conséquent, j'ai réduit la partie IV du budget de 15,9 millions de dollars. Il ne reste plus que 5,8 millions de dollars pour couvrir les éléments les plus essentiels, à savoir:

- La sécurité: 2 670 000 dollars. En outre, la contribution existante des budgets régionaux aux coûts du Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU (anciennement UNSECOORD) demeurera de 1,1 million de dollars. Cela signifie que la provision pour les normes de sécurité minimum est entièrement maintenue. Cependant, comme je l'ai indiqué dans ma précédente réponse, c'est là un domaine où les coûts sont en expansion et où il peut y avoir des dépenses imprévues.
- Les locaux: 600 000 dollars. Nous pourrions ainsi procéder à une étude approfondie des besoins à la fois au siège et sur le terrain, ainsi qu'à un certain nombre de réparations urgentes. Le Sous-comité du bâtiment examine la meilleure façon de trouver les ressources nécessaires.
- Les technologies de l'information et de la communication: 1 040 000 dollars. Cela nous permettra de proposer au nouveau Sous-comité des technologies de l'information et de la communication, si vous décidez de le créer, de procéder aux dépenses actuelles les plus urgentes, mais cette somme n'inclut pas de provision permettant de renflouer le Fonds pour les systèmes informatiques pour faire face aux besoins futurs.
- Une contribution à la session maritime de la Conférence internationale du Travail de 1,5 million de dollars. Ce financement, ajouté à un redéploiement des ressources dans la partie I se montant à 900 000 dollars, permettra d'allouer 2,4 millions de dollars à une session dont les coûts devront être réduits au minimum.
- Une réduction de 1,6 million de dollars au titre du renforcement des capacités du personnel dans les unités au siège.
- Le maintien de la réduction de 4,5 millions de dollars pour les mouvements de personnel. Le budget des programmes sera ajusté en conséquence, comme les années précédentes.

J'ai également procédé à des ajustements dans la partie I du budget, à savoir:

- La retenue de 400 000 dollars dans le budget de la Conférence internationale du Travail correspondant à la suspension de la Commission des résolutions en 2006, afin de contribuer au coût de la session maritime. Je rappelle qu'il existe une procédure pour les résolutions urgentes, le cas échéant, et que nous pourrions rétablir cette commission dès que les ressources le permettront. Cette réserve ne sera pas nécessaire si la Conférence peut être organisée à un moindre coût ou avec l'appui de ressources extrabudgétaires.
- La retenue de 500 000 dollars dans la Réserve pour les réunions techniques, également pour contribuer à l'absorption du coût de la session maritime.
- La suppression d'un poste de la catégorie des services organiques dans le budget du Département de l'intégration des politiques.
- La suppression d'un poste de la catégorie des services organiques dans le budget du Département des activités sectorielles.

-
- La suppression de la subvention de 66 000 dollars environ à l'Ecole internationale de Genève.

La provision pour les dépenses imprévues à été ramenée à son niveau de 2004-05, soit 875 000 dollars.

Enfin, j'ai procédé à des ajustements de la provision destinée à couvrir les augmentations de coûts.

D'une manière générale, j'ai supprimé ou fortement réduit toutes les provisions destinées à couvrir les augmentations de coûts qui sont réelles mais qui ne résultent pas d'obligations au titre du Statut du personnel, des décisions de l'Assemblée générale, ou d'autres obligations contractuelles. En pratique, cela signifie que nous absorberons des augmentations de coûts d'un montant de 6,1 millions de dollars, que nous avons pleinement justifiées par de prudentes références à l'inflation et aux autres facteurs connexes. Nous nous efforcerons de réaliser des gains d'efficacité afin de fournir la même quantité et la même qualité de services aux mandants.

J'aimerais attirer votre attention sur un changement particulier dans les augmentations de coûts concernant les frais de voyage. J'ai supprimé des montants correspondant aux suppléments aux indemnités journalières de subsistance qui sont versés aux hauts fonctionnaires et aux délégués aux réunions. A compter du 1^{er} janvier 2006, le supplément maximum destiné aux hauts fonctionnaires et aux délégués sera de 15 pour cent, ce qui est dans les limites fixées par la Commission de la fonction publique internationale. Compte tenu de cette mesure, le montant total des réductions des augmentations de coûts sera d'environ 500 000 dollars.

Autres considérations budgétaires

Dans mes propositions initiales et au cours de vos débats, plusieurs autres suggestions d'économies, d'ajustements et d'investissements ont été faites.

Vous avez été informés que, dès que le système IRIS sera pleinement opérationnel et stable au siège, les deux priorités absolues du Bureau seront le déploiement progressif du système sur le terrain et la réalisation d'économies. Vous le savez, lorsque des procédures plus efficaces supposent des réductions de personnel, la réalisation d'économies peut prendre du temps. Je travaillerai avec le Syndicat du personnel pour minimiser les incidences sur les personnes par le biais du recyclage et du redéploiement. Nous ferons rapport régulièrement sur les coûts, les économies et les avantages induits par le système IRIS au Sous-comité des technologies de l'information et de la communication, si vous décidez de le créer.

Plusieurs d'entre vous considèrent qu'un réexamen en profondeur des structures extérieures pourrait déboucher sur de substantielles économies. Comme indiqué dans mes propositions, j'entreprendrai un examen de la représentation de l'OIT dans les pays développés, l'objectif étant de réaliser un million de dollars d'économies pendant la période biennale 2006-07.

Dans le cadre de cet examen, nous étudierons activement toutes les formules envisageables, y compris l'adoption de nouvelles modalités de financement avec les pays hôtes, la réduction de la taille et de l'effectif des bureaux et la possibilité de fermer certains d'entre eux. Selon les besoins, tout ou partie de ces économies seront affectées à l'amélioration des services dans les régions où elles seront réalisées.

Un examen en profondeur couvrant toutes les régions demandera du temps. Je suis prêt à entreprendre cette opération, étant toutefois entendu qu'elle ne pourra donner des résultats valables que s'il se dégage un large consensus à ce sujet au sein du Conseil d'administration. Par ailleurs, il faudra donner au Bureau des orientations claires sur les critères et priorités que vous souhaitez retenir. Compte tenu de la complexité des questions en jeu et de la nécessité de larges consultations et d'un consensus au sujet de la direction à suivre, j'accueillerai avec intérêt vos orientations à ce sujet.

L'étude proposée de nos besoins en locaux nous donnera des informations indépendantes, fiables et détaillées qui constitueront la base des discussions futures sur le programme d'entretien et les modalités de financement. Nous étudierons aussi les options en matière de financement au sein du Sous-comité du bâtiment.

Une autre série de questions stratégiques se posent à propos des ressources humaines. Comme l'a proposé le Commissaire aux comptes, nous devons investir davantage dans la valorisation du personnel, étant toutefois entendu que nous ne pourrions pas y affecter toutes les ressources nécessaires au cours de la prochaine période biennale. La discussion qui aura lieu en novembre à propos des propositions complètes de révision de la stratégie en matière de ressources humaines, y compris en ce qui concerne la définition de cibles et d'indicateurs clairs pour le rééquilibrage de la structure par grades, nous permettra de déterminer la direction à suivre dans l'avenir.

J'ai la volonté de rationaliser la gestion et de faire en sorte que toutes les vacances de postes soient considérées comme une occasion de proposer des postes à des grades inférieurs. Cela dit, nos ressources humaines doivent être renforcées car notre expérience et notre mémoire institutionnelle se perdent à un rythme accéléré. Nous devons consacrer des ressources aux mesures d'incitation et à la formation nécessaires à une véritable initiative en faveur des jeunes professionnels. Les économies qui seront réalisées grâce à la restructuration de la composition par grades devraient être affectées à ces priorités.

Plusieurs suggestions concernent les économies qui pourraient être faites sur les réunions, y compris celles du Conseil d'administration et de la Conférence internationale du Travail. En premier lieu, permettez-moi de souligner que je propose des ajustements et des économies dans ce domaine, par exemple une solution moins coûteuse pour le *Compte rendu provisoire* ou une réaffectation en faveur de la session maritime de ressources provenant de la Réserve pour les réunions techniques. Les améliorations à apporter au fonctionnement du Conseil d'administration et de la Conférence, qui suscitent une réflexion commune depuis longtemps, font l'objet d'un document soumis à la présente session du Conseil d'administration.

Cependant, ces discussions n'ont pas permis d'identifier des possibilités d'économies. En ce domaine, le sort du Bureau est entre vos mains. Les consultations ont montré que les réunions régionales et les réunions sectorielles sont très appréciées et que toute proposition tendant à réduire les dépenses qu'elles occasionnent exigerait une large convergence de vues.

Nombre de ces questions, ainsi que d'autres, en particulier les technologies de l'information et de la communication et la rénovation du bâtiment, exigent l'adoption d'un budget d'investissement. Dans notre situation budgétaire délicate, je suis déçu que nous ne puissions pas commencer à réunir les fonds destinés aux investissements que nécessiteront les besoins futurs. J'aborderai de nouveau cette question avec vous avant le prochain débat budgétaire.

Certains de vous espèrent qu'une partie du budget pourra provenir de contributions volontaires.

J'apprécie énormément la générosité des donateurs qui financent notre programme extrabudgétaire et j'espère que nous pourrons étendre ce complément important à l'action que nous menons dans le cadre du budget ordinaire.

En même temps, je suis conscient que, pour de bonnes raisons, les ressources extrabudgétaires sont concentrées sur l'action qui concerne directement les mandants. Il y a peu de chances que nous bénéficions de ressources extrabudgétaires pour le financement des investissements relatifs à l'infrastructure dont a besoin l'OIT pour fonctionner, aussi essentiels que soient ces investissements. Je demande donc quatre choses:

- premièrement, que les donateurs intègrent clairement l'Agenda pour un travail décent dans leurs priorités en matière de coopération pour le développement, de façon à assurer une augmentation équilibrée des ressources affectées aux quatre objectifs stratégiques;
- deuxièmement, que les donateurs œuvrent avec nous à l'élaboration de projets et de programmes incluant davantage de ressources nécessaires à l'exécution des projets sur le plan de la gestion comme sur les plans technique et administratif;
- troisièmement, que les donateurs, pour répondre aux nombreux appels lancés ici en faveur d'un renforcement des évaluations, fournissent dans le cadre de leurs contributions des ressources spécifiquement destinées à l'évaluation des programmes et des projets;
- quatrièmement, ce qui est très important, que vous suiviez dans ce que vous appuyez les priorités fixées par le Conseil d'administration pour les activités entrant dans le cadre de notre programme.

Plaidoyer pour un consensus

Permettez-moi de résumer mes propositions.

Les régions et les objectifs stratégiques de l'emploi et du dialogue social ont été renforcés par des initiatives tripartites sur le travail décent pour les jeunes. La session maritime de la Conférence internationale du Travail a été financée pour renforcer l'objectif stratégique relatif aux activités normatives. Nous avons ajouté une proposition à plus faible coût pour résoudre la question du *Compte rendu provisoire*. Les investissements prévus pour les locaux et les technologies de l'information ont été fortement réduits. Les crédits alloués à tous les départements du siège ont été légèrement réduits par suite de l'abaissement des ressources affectées au perfectionnement du personnel. Là où nous nous accommodons déjà des prescriptions et des exigences, comme dans le cas des mouvements de personnel et d'une partie de la sécurité, ils ont été entièrement absorbés. Nous avons supprimé ou fortement diminué toutes les provisions destinées à couvrir les augmentations de coûts qui ne sont pas fondées sur des obligations statutaires ou contractuelles. Nous avons diminué les frais de voyage et les crédits destinés au Département de l'intégration des politiques et au Département des activités sectorielles. Ces réductions s'ajoutent à la réduction de 24 pour cent des frais de voyage déjà intégrée dans le budget.

Le résultat net de ces changements est que mes propositions sont maintenant inférieures de 23,3 millions de dollars au montant total indiqué dans le document GB.292/PFA/8. Nous avons préservé une croissance réelle de 1,1 pour cent, mais seulement en absorbant 6,1 millions de dollars d'augmentations de coûts. Les augmentations de coûts se situent maintenant à 6,2 pour cent. La proposition de budget recalculée s'élève maintenant à 568,6 millions de dollars. Le document GB.292/PFA/8/1, qui a déjà été distribué, fournit les détails financiers de ces propositions révisées.

Monsieur le Président, mes amis,

Ces propositions sont, pour différentes raisons, difficiles pour nous tous. Je peux vous assurer qu'il n'est pas facile de dégager de telles économies dans un budget comme le nôtre. Je m'inquiète de ce que nous n'investirons pas prudemment dans notre avenir et que nous répondrons à encore moins de demandes de nos services. En même temps, je ne peux pas ignorer la situation économique difficile dans laquelle se trouvent beaucoup de vos pays.

Je dois avouer que ce n'est pas sans une certaine frustration que j'observe tout l'appui que recueillent nos programmes et combien il est difficile de trouver les ressources nécessaires pour répondre à la demande de nos services qui ne cesse de croître.

Je comprends parfaitement ceux d'entre vous qui sont déçus.

J'espère sincèrement que chacun des membres de ce Conseil d'administration sera en mesure d'appuyer ces propositions. Elles sont le fruit de consultations exceptionnellement intenses. Elles offrent, j'en suis convaincu, une réponse équilibrée à la nécessité de trouver un consensus dans des circonstances difficiles. Elles sont aussi, à mon avis, difficilement compressibles.

Les perspectives d'avenir sont entre vos mains. Cette proposition représente un effort honnête pour répondre à vos exigences contradictoires. J'espère que l'esprit qui a régné et permis un consensus de si haut niveau autour des activités proposées dans le cadre de notre programme permettra maintenant un consensus sur les questions financières et que ces propositions seront acceptées.

Je vous remercie de votre attention.